



Corela

Cognition, représentation, langage

HS-27 | 2019

Co(n)textualisation(s)

Le syntagme nominal détaché en (dé)
Co(n)textualisation
dans le discours parlementaire : le cas des formes
d'adresse dans les
Questions au gouvernement

Souad El Fellah



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/corela/7571>

DOI : 10.4000/corela.7571

ISSN : 1638-573X

Éditeur

Cercle linguistique du Centre et de l'Ouest - CerLICO

Référence électronique

Souad El Fellah, « Le syntagme nominal détaché en (dé)*Co(n)textualisation* dans le discours parlementaire : le cas des formes d'adresse dans les *Questions au gouvernement* », *Corela* [En ligne], HS-27 | 2019, mis en ligne le 12 avril 2019, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corela/7571> ; DOI : 10.4000/corela.7571

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Corela – cognition, représentation, langage est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Le syntagme nominal détaché en (dé) *Co(n)textualisation* dans le discours parlementaire : le cas des formes d'adresse dans les *Questions au gouvernement*

Souad El Fellah

Introduction : *A propos de...*

- 1 Avant de commencer notre propos, nous présenterons deux acceptions du terme « **corpus** » pour mieux déterminer le champ d'observation sur lequel porte notre analyse du syntagme nominal détaché (SND). Elle s'inscrit dans l'étude de phénomènes langagiers à partir d'un corpus qui a servi de matière première à ma thèse de doctorat sur l'apostrophe dans les questions au gouvernement (QG) (octobre 2012 / octobre 2013). En effet, nous trouvons une définition de ce terme in Détrie *et al.* (2017) qui rend compte du sens de ce terme en relation avec les nouvelles méthodes préconisées par les récentes approches discursive et conversationnelle. D'après ces analyses, le phénomène langagier, sous toutes ses représentations écrites et/ou orales nécessite une reconsidération globale de son actualisation dans le discours produit qu'il soit collectif (débat, échanges, etc.) ou individuel (discours politique – en meeting –, épistolaire, etc.) :

Un corpus est une collection d'observables langagiers réunis de façon systématique. Il peut s'agir de ressources textuelles (corpus écrit) ou orales,

éventuellement intégrant des images ou des enregistrements vidéo (on parle alors de corpus oral ou multimodal). Dans une première approche, le corpus peut être construit par le chercheur dans le but d'étudier des phénomènes linguistiques [...] et sélectionnés par le chercheur sur la base de formes linguistiques jugées pertinentes dans le cadre de sa recherche (Détrie et al., 2017 : 75-76).

Dans la même perspective, SINCLAIR souligne qu' « un corpus est une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage » (1996 : 4). L'observable langagier est donc généralement conçu dans une macro sphère de données recueillies dans des environnements de production variés, différents et particuliers. Ainsi le chercheur élargit son champ d'investigation et d'observation au-delà de la simple manifestation de tel ou tel observable dans un produit restreint (énoncé ou texte). Il en résulte que l'étude de cet observable transcende son analyse dans des corpus écrits vers sa reconsidération dans des corpus oraux et multimodaux qui se sont multipliés et perfectionnés grâce au développement des outils d'enregistrement.

1. Le phénomène langagier : une histoire et une affaire de corpus écrits, oraux et multimodaux

Avec l'avènement et le développement de l'enregistrement de corpus audio et audiovisuels, les logiciels d'annotations ne cessent de se perfectionner en lien étroit avec les exigences de la recherche nécessitant la considération de l'observable langagier dans sa globalité par la prise en compte de tous les paramètres discursifs participant à son actualisation. Ainsi les chercheurs en sciences du langage, en général, et en analyse de et du discours, en particulier, ne se contentent plus des premiers corpus annotés (Brown, LOB, Susanne, London-Lund, Lancaster/IBM Treebank, Helsinki, Archer, BNC, Penn Treebank, Menelas, Mitterrand1, Enfants) vu les limites qu'ils ont laissées entrevoir au niveau de l'analyse des phénomènes langagiers sous leur forme d'acte de langage. Ceci les a poussés à passer de l'étiquetage à la segmentation et de l'analyse de l'unité linguistique à son examen en collocation et en catégorie. À cet effet ils ont recours aux corpus multimodaux outillés où les paramètres psycholinguistiques sont fortement présents (WordNet entre autres). Dorénavant, l'analyse de l'unité linguistique s'effectue au niveau de son actualisation dans l'unité minimale du discours l'« énonciation » et non, comme tel était souvent le cas, au niveau de l'unité minimale du texte, l'« énoncé ». Ce tournant au niveau de la recherche en langue et en langage s'est effectué lors du passage de la typologie de textes aux genres de discours qui offrent un large champ d'investigation et d'observation des phénomènes langagiers en approche comparative.

2. Le syntagme nominal détaché : de l'analyse syntaxique en énoncé/texte à l'analyse discursive en énonciation/discours

Ce changement a permis de re-analyser les groupes de mots ou syntagmes dits « sans fonction syntaxique » comme les SND, s'inscrivant dans la catégorie de la juxtaposition, de l'apposition et de l'extraposition dans le sens où la question du détachement syntaxique en matière de linguistique et de syntaxe précisément n'a pas eu sa part du lion en matière de recherche ; ce qui n'est pas sans conséquences sur son importance en matière d'analyse de discours. Nous donnons comme exemple le cas du syntagme nominal détaché d'adresse (SNDA). Ce constat a bien été souligné et développé dans NEVEU (2003)

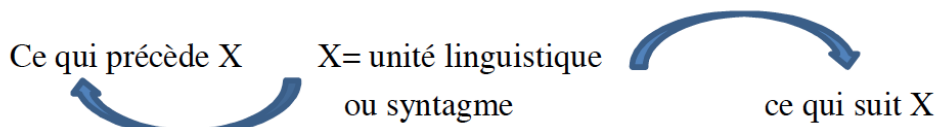
¹ Par conséquent, on s'est focalisé sur sa forme et sa fonction

syntactique en énoncé et en texte plutôt que sur ses valeurs en énonciation et en discours sachant que l'adresse sous toutes ses formes (nominale, pronominale) s'inscrit dans le processus interactionnel de

s'adresser à autrui qui n'est autre qu'un acte de langage. Si ces formes sont considérées comme syntaxiquement sans fonction dans un énoncé, les travaux faits par des chercheurs en analyse d'interactions (Goffman 1974, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni 2005), en analyse du discours et en pragmatique (Détrie 2010 ; Cabasino 2010a et 2010b), ainsi que certaines études dans le domaine de la linguistique du détachement (Détrie 2009, Lagorgette 2003) ont démontré qu'elles contribuent à la perception et l'assimilation par le récepteur du genre de discours produit et de l'identité ainsi que du rôle des actants participants à et dans l'interaction. Dans cette perspective, la fonction syntaxique du SND n'étant pas pertinente dans le texte du point de vue de la grammaire du détachement, nous allons démontrer que son étude en discours révèle qu'il a plusieurs valeurs étroitement liées à la prise en considération des paramètres discursifs contribuant à son actualisation et à l'*environnement discursif* lui permettant d'être un élément important dans la mise en place du discours produit. Ce terme d'*environnement discursif* qui pourrait interpeller le lecteur est une question de préférence au sein de la communauté des chercheurs². Il est considéré comme une autre alternative dans le choix du terme approprié à l'analyse. En effet, le *contexte* a plusieurs significations selon les approches discursives. En AD et en AC, le *contexte* est considéré comme l'un des piliers de la réalisation d'un discours. Là où Détrie *et al.* (2017 : 70) parlent, pour définir le contexte, d'« *environnements* (pragmatiques, syntaxiques ou phonologiques) dans lesquels une unité peut apparaître (sa distribution), dans la construction de phrases acceptables dans un système donné », en faisant une distinction entre *cotexte verbal* et *contexte situationnel*, Dubois (*et al.* 2007), proposent deux types de contextes le *contexte verbal*, c'est-à-dire l'environnement linguistique d'une unité. Et le *contexte situationnel* ou les paramètres psychologiques et socio-culturels que l'émetteur partage avec le récepteur. Pour Charaudeau et Maingueneau (2002), il y a lieu de distinguer *entourage linguistique* (ou environnement verbal) et *non-linguistique* (paramètres situationnel et socio-culturel). Alors que Neveu (2011) parle de contexte *linguistique* et *extralinguistique*. Ducrot *et al.* (1995) soutiennent que le contexte est l'*entourage linguistique* d'une unité et que la *situation de discours* est « l'ensemble des circonstances au milieu desquels a lieu une énonciation ». D'un point de vue interactionniste (Kerbrat-Orecchioni 2005) on propose deux types de contextes : le contexte *interne, intra-discursif* ou *cotexte* et le contexte *externe* ou *extra-*

discursif. Dans d'autres travaux, on parle de *sémiosphère* (Fontanille 2003), de contexte *étroit* et de contexte *large* (Maingueneau 2009), de *représentation* : « les contextes ne devraient pas être définis comme une sorte de situation sociale dans laquelle le discours prend place, mais plutôt comme une représentation sociale ou comme un modèle construit par les locuteurs à propos d'une telle situation » (van Dijk 2004 : 349, *apud*. Guilbert 2011 : 162-163). S'agissant du genre de discours les QG, nous pouvons, à la lumière de tous ces points de vue proposer aussi le terme de *sphère* dans la mesure où il englobe conjointement les différentes appellations autour de *contexte* :

- la *sphère énonciative* : environnement, cotexte, entourage linguistique ;



- 5 - la *sphère énonciative* (et *coénonciative*) : les opérations discursives.
- 6 - la *sphère extra-énonciative* (et *coénonciative*) : paramètres extra-discursifs.
- 7 La première correspond à la *mise en spectacle linguistique*, et les suivantes à la *discursivisation* : production et actualisation. En conséquence, et s'agissant d'une analyse d'un genre du discours, nous serons amené à faire usage de quelques uns de ces termes vu la particularité du sujet qui traite de l'adresse sous deux aspects : en *co(n)textualisation* et en *déco(n)textualisation*. A cet effet, nous proposons un exemple de syntagme détaché : les formes d'adresse dans le genre de discours QG.

3. Les formes nominales d'adresse en (dé)co(n)textualisations dans les

QG

- 8 Les QG sont un genre de discours qui s'apparente aux discours parlementaires. Il présente un certain nombre de particularités à plusieurs égards. Il est basé sur l'exercice institutionnel Question/Réponse (Député questionnant / Ministre répondant géré par le président de séance) et régi par un rituel d'adresse spécifique. C'est un produit collectif actualisé dans un lieu et des conditions particulières selon des *paramètres situationnels* qui lui sont propres. Et il est réalisé par et dans une *communauté discursive* unique (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 104). Dès lors, les particularités du genre du discours QG sous la forme de Question/Réponse (Q/R) sont à considérer au niveau de la *coénonciation*. Les QG ne peuvent avoir lieu sans la présence obligatoire des deux principaux *coénonciateurs* : un membre de la Représentation nationale (RN) qui questionne, et un membre du gouvernement. A cet effet, les *coénonciateurs* s'adressent les uns aux autres lors de cet exercice orchestré par le président de séance qui active le processus interactionnel moyennant des formes d'adresse. L'un des traits distinctifs des QG est que l'énonciation, « cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 1970/1974 : 12), y est aussi particulière. Si dans certains discours elle peut être élaborée par un émetteur sans pour autant que le récepteur soit présent et y participe de manière active et effective (les écrits épistolaires sans réponse, les poèmes...), dans les QG elle est tout à fait autre. L'énonciateur questionnant exige, certes, un récepteur immédiat. Or, ce dernier ne joue pas seulement

le rôle de récepteur direct, il est la raison d'être du premier vu la relation qui les relie questionneur/questionné. Sachant que : « la question convie d'autorité son destinataire à répondre : c'est une forme de *somation*, une sorte de mise en demeure, doublée d'une incursion dans les « réserves informationnelles » d'autrui » (Kerbrat-Orecchioni 2010 : 87), l'énonciateur, dans les QG, cherche à agir sur son coénonciateur en exprimant son point de vue sur la politique menée en posant une question ; à le faire réagir à celle-ci avec des propos bien choisis pour la circonstance ; et à faire interagir sa communauté discursive. L'énonciateur dans les QG a plusieurs catégories de récepteurs : un récepteur immédiat ou coénonciateur, un distributeur de tour de parole (le président de séance), des récepteurs ratifiés (le législatif et l'exécutif), et des récepteurs non ratifiés (les visiteurs, les téléspectateurs, les médias).

- 9 La seconde particularité majeure des QG est qu'elles sont régies par un rituel d'adresse³ préétabli par le genre de discours lui-même et par la scène institutionnelle. Ce rituel comprend des formes qui peuvent être utilisées à plusieurs fins : *nommer, désigner, interpeller*. Considérons cet extrait de la séance de QG du 9/10/2012 qui servira de corpus à notre propos :
- 10 PRES = C. BARTOLONE, président de séance et président de l'Assemblée nationale.
- 11 CG = C. GREFF, députée du groupe Union pour un Mouvement Populaire.
- 12 JC = J. CAHUZAC, ministre délégué chargé du budget.

(1) PRES la parole est à madame Claude greff(.)
 (2) CG merci **monsieur le président(.) mes chers collègues(.)** ma question s'adresse à monsieur le premier ministre(.) **vous** avez annoncé qu'un seul français sur dix serait touché par l'augmentation des impôts(.) **vous** nous avez MENTI/(.)(COM : en montrant du doigt le premier ministre) car **VOS mesures** fiscales pour le projet de loi de finances de deux mille treize touchent tous les français /(.) tant par l'impôt direct qu'indirect(.) les familles de classe moyenne ne sont d'ailleurs pas épargnées (.) **oui/(.)** par **VOS mesures** **vous** baissez le pouvoir d'achat des français(.) avec l'abaissement du plafond du quotient familial(.) il y aura plus de FAMILLES qui paieront l'impôt/(.) C'EST INDÉNIABLE(.) **monsieur le premier ministre/(.)** après avoir tant décrié pendant la campagne électorale(.) le gel du barème de l'impôt sur le revenu au:jourd'hui vous êtes élus et **VOUS** le maintenez(.) [...] C'EST ça le quotidien des familles(.) **MONSIEUR le premier ministre//(.)** d'ailleurs pour ces familles-là **vous** aviez déjà supprimé les heures supplémentaires qui étaient pour elles une source de revenu NON NEgligeable./et ce matin encore//(.) nous apprenons que **vous** avez créé un malus pour les voitures familiales/(.) **vous** ne pénalisez pas les familles(.) là (.) cette fois avec cette mesure//(.) **MONSIEUR le premier ministre//(.)** [...] ((cris et applaudissements)) mais que les français ne s'inquiètent pas.// [...] PERSONNE ne sera épargné//(.) **vous** vous attaquez même aux retraités/(.) en leur imposant une cotisation supplémentaire sur leur pension /(.) donc/(.) **vous** augmentez bien les impôts//qu'ils soient directs et indirects//(.) [...] ((COM : tout au long de son intervention la députée adopte une position de face à face avec le questionné en le montrant par le doigt et de la main))

- 13 La réponse

(7)PRES & la parole est à monsieur le ministre délégué chargé du budget jérôme cahuzac /(.)

(8)JC merci monsieur le président(.) madame la députée(.) madame la ministre(.) au fond(.) si je tentais de résumer votre question(.) pour autant que je l'ai bien comprise(.) vous nous accuseriez de diminuer le pouvoir d'achat des français(.) lors même que ceux qui nous ont précédés >>et dont vous faisiez partie<<(.) auraient veillé avec un soin jaloux(.) leur maintien ou alors leur augmentation(.) il se trouve >>Madame graff<< ((COM: réaction de la députée sur la prononciation de son nom: Greff)) que le pouvoir d'achat que vous aviez promis d'augmenter(.) au Mieux(.) a stagné/(.) au Pire(.) a baissé/(.) et je vous renvoie aux documentations officielles/(.) et qui indiquent très clairement que le pouvoir d'achat par unité de consommation/ >>je vois à votre sourire que je vous convaincs<< que le pouvoir d'achat par unité de consommation de nos concitoyens a stagné ou a baissé//(.) >> [...] // ((applaudissements)) [...] alors/(.) comme vous étiez ministre chargée de la famille(.) vous développez votre question à partir de la réforme du quotient familial/(.) vous savez bien.(.)Madame Graff/(.) ((COM : Claude GREFF corrige : Greff)) le quotient familial représente une enveloppe de treize à quatorze milliards d'euros/(.) à partir desquels quatre cent cinquante millions d'euros vont être distraits pour aider(.) non pas les familles qui paient l'impôt sur le revenu/(.) mais celles qui en ont besoin au titre de l'allocation de rentrée scolaire/(.) Madame graff(.) ((COM : cris sur les bancs UMP, Claude GREFF corrige : GREFF)) n'y voyez pas malice(.) CHEre madame/(.) >>je vais vous appeler Madame la ministre si cela vous fera plaisir<< ((applaudissements) [...] Madame la ministre/(.) n'y voyez-vous donc pas malice//(.) ((applaudissements, cris)) ((COM : même réaction de madame GREFF sur la prononciation de son nom)) si je me permets d'indiquer que la politique de ce gouvernement sera radicalement différent de celle(.) auquel vous avez appartenu// (.) ((cris sur les bancs UMP)) et les français nous en sauront gré//(.) ((applaudissements))

- 14 Le président de séance joue le rôle de distributeur de parole. Ce rôle lui incombe par l'institution qui lui donne le pouvoir de désigner le membre du gouvernement qui répondra à la question posée. Il donne la parole à la députée en la désignant par la forme nominale d'adresse *madame Claude Greff* précédée par : *la parole est à*. La députée introduit sa question par le protocole qui caractérise cet exercice institutionnel en commençant par remercier le président de séance en le nommant par la forme *monsieur le président* précédée de *merci*. Ensuite, elle utilise une autre forme d'adresse *mes chers collègues* qui sert à inviter les participants ratifiés (la RN) à la sphère de coénonciation. Puis elle désigne son coénonciateur par : *monsieur le premier ministre* qui sert à déterminer son statut institutionnel et sa fonction en la précédant par *ma question s'adresse à*.
- 15 De son côté le questionné introduit sa réponse par le même protocole d'ouverture, puis nomme sa coénonciatrice en l'interpellant par les formes d'adresse : *madame la députée* et *madame la ministre*. La première forme nominale indique le statut actuel de la coénonciatrice directe et la seconde une fonction antérieure.

Les situations de communication dans lesquelles les principaux coénonciateurs s'adressent les uns aux autres montrent que chacune de ces formes d'adresse a une fonction syntaxique et des valeurs discursives tant qu'elles sont observées et analysées dans leur environnement de production et d'actualisation.

Ceci nous ramène à la problématique de notre propos soulevée en introduction à savoir le rôle de l'adresse sous sa forme de segment nominal détaché et son impertinence syntaxique dans l'énoncé. Sur la base de ce postulat, nous allons procéder par supprimer toutes les formes d'adresse utilisées par les deux principaux coénonciateurs dans la même interaction citée

supra.

4. Étude de cas : Les formes d'adresse en (dé)contextualisations dans les

QG

- 16 Nous commençons par l'analyse du SND en décontextualisation en relevant les formes d'adresse utilisées par les deux coénonciateurs dans l'extrait proposé *supra* :
- La question : *monsieur le président, mes chers collègues, monsieur le premier ministre.*
 - La réponse : *monsieur le président, madame la députée, madame la ministre, madame Graff, chère madame, madame la ministre.*
- 17 D'un point de vue syntaxique, ces formes nominales d'adresse sont des SND qui se présentent, successivement sous des combinaisons différentes :
- Nom + Art + Nom, Pos + Adj + Nom, Nom + Art + Adj + Nom.
 - Nom + Art + Nom, Nom + Patronyme, Adj + Nom.
- 18 Une observation de surface et sur le plan énoncif, montre qu'il s'agit de SND qui selon la grammaire du détachement sont syntaxiquement sans fonction. Par conséquent leur suppression n'altère en aucun cas l'ordre des constituants de l'énoncé hôte ni du texte dans lesquels ils figurent. Dans ce cas, si nous procédons à la lecture du texte duquel elles ont été retirées, nous serons devant une interaction du type :

La question	La réponse
(1)PRES la parole est à madame Claude greff(.)	(7)PRES & la parole est à monsieur le ministre délégué chargé du budget jérôme cahuzac /(.)
(2)CG vous avez annoncé qu'un seul français sur dix serait touché par l'augmentation des impôts(.) vous nous avez MENTi/(.) car VOS mesures fiscales pour le projet de loi de finances de deux mille treize touchent tous les français /(.) tant par l'impôt direct qu'indirect(.)[-]	(8)JC merci(.) au fond(.) si je tentais de résumer votre question(.) pour autant que je l'ai bien comprise(.) vous nous accuseriez de diminuer le pouvoir d'achat des français(.) lors même que ceux qui nous ont précédés >>et dont vous faisiez partie<<(.) auraient veillé avec un soin jaloux(.) leur maintien

- 19 En observant cet échange, nous remarquerons que d'un point de vue interactionnel il s'agit effectivement d'un échange où les participants interviennent chacun à son tour sous l'ordre du président de la séance. Seuls les pronoms personnels de première, quatrième et cinquième personne, situent la posture coénonciative de la députée et du ministre. Mais nous n'avons pas d'indice d'invitation des uns aux autres à intégrer la sphère de coénonciation qui détermine leur statut institutionnel, leur fonction, leur identité, leur posture coénonciative dans la mesure où nous sommes censés être en présence d'un échange auquel participent : les trois principaux acteurs (le président de séance, le questionneur, le questionné), les participants ratifiés et non ratifiés. Les formes nominales d'adresse adressées qui servent à interpeller ou encore à apostropher son coénonciateur, comme c'est le cas dans ce genre de discours, y font défaut.
- 20 Ainsi, en premier lieu, nous avons relevé tous les SND exprimant l'adresse, et nous avons procédé à leur étude d'un point de vue syntaxique hors leur co(n)texte de réalisation. Dans un second lieu, nous avons supprimé ces formes d'adresse de cette interaction spécifique qui met en exergue l'exercice institutionnel Q/R nécessitant la détermination des principaux participants à l'échange dans le genre de discours QG. Il en est résulté que cette version ne remplit pas toutes les conditions qui lui confèrent la forme et la particularité d'un exercice de ce type. On sait, certes, que la question est adressée à un membre du gouvernement car c'est la règle, mais nous n'avons aucun indice sur son

identité. Il en va de même pour la réponse. On sait qu'elle est prononcée par un membre du gouvernement mais rien n'indique qu'il s'agit de sa coénonciatrice directe. Par conséquent, la suppression des formes d'adresse en tant que SND et même leur absence dans ce genre de discours dénature cette interaction qui entre dans le cadre d'un exercice institutionnel nécessitant deux instances coénonciatives bien déterminées.

- 21 Pour ne pas conclure, nous soulignons que, d'un point de vue énoncif, les formes nominales d'adresse (FNA) en tant que SND ne sont pas nécessaires à l'échange en tant que tel. Ce dernier reste un dialogue sous forme de Q/R géré par un distributeur de tour de parole. Néanmoins, quand le rituel de l'adresse fait défaut lors de l'exercice institutionnel Q/R nous n'avons pas d'implication ni du questionneur ni du questionné dans les énoncés produits, exception faite des pronoms personnels *je-nous/vous*. Ces derniers peuvent servir de marqueurs de coénonciation d'un point de vue énoncif mais restent insuffisants pour marquer la coénonciation au niveau énonciatif. Donc, l'étude des SNDA en décontextualisation, c'est-à-dire leur analyse en dehors de leur sphère textuelle de production dénature l'échange de sa qualité d'exercice institutionnel. Dans ce cas là, même sur le plan énoncif, leur présence dans les QG est nécessaire et même si nous voulons les reconsidérer selon une approche discursive et interactionnelle en reconduisant l'analyse sur le même mode opératoire, le résultat présentera quelques lacunes et soulèvera beaucoup d'interrogations : à commencer par la nature même de l'interaction que nous avons proposée comme exemple illustratif et le genre du discours dans lequel elle s'inscrit. Ainsi, quand le SND figure dans un processus coénonciatif et interactif, nous pouvons le supprimer mais cette action limitera la recherche et appauvrira aussi bien l'objet d'étude en marqueurs de coénonciation que la synthèse qui en découlera.

5. Les FNA en co(n)textualisation :

- 22 L'exercice institutionnel Q/R est une interaction où nous avons une question posée par un membre appartenant à la RN et une réponse donnée par un membre du gouvernement. Il s'agit d'une confrontation souvent conflictuelle entre le législatif et l'exécutif dans la scène institutionnelle l'hémicycle. D'un point de vue discursif, nous sommes en présence de deux instances discursives et trois actes de langage majeurs : *poser* une question et *répondre* à cette question en *nommant*, *désignant* ou *apostrophant* son coénonciateur. Plusieurs marqueurs d'ordre linguistique et discursif indiquent qu'il s'agit là d'un processus coénonciatif. Ils forment avec les paramètres extralinguistiques l'environnement discursif dans lequel ces actes de langage sont actualisés. Les deux actes de langage *poser* une question et *répondre*, sont manifestes par le genre du discours lui-même et l'acte de langage *s'adresser à autrui* est assuré par les FNA dans leur structure syntaxique de SND.
- 23 Ainsi, dans l'échange présenté ci-dessus, la députée introduit sa question, après avoir remercié le président de séance, en désignant son coénonciateur par *ma question s'adresse à monsieur le premier ministre* qu'elle interpellera avant de poser sa question en fin de tour de parole. A cet effet, elle a utilisé quatre formes d'adresse identiques, donc quatre SND, sous forme d'apostrophes *monsieur le premier ministre* montrant avec insistance qu'elle s'adresse effectivement et exclusivement à son coénonciateur direct. Cette stratégie sert aussi bien le micro discours : la question, qui s'inscrit dans l'exercice institutionnel Q/R, que le macro discours le genre de discours QG. Dans le même processus coénonciatif et

interactionnel, le ministre désigné par le président de séance et qui se trouve en position de défense, répond à sa coénonciatrice à laquelle il s'adresse en la désignant, d'abord, par l'apostrophe individuelle *madame la députée*. Ensuite, il emploie une apostrophe de rappel d'une fonction antérieure *madame la ministre*, en plus des trois apostrophes *madame Graff* avec une différence de prononciation répétée trois fois du nom *Graff* au lieu de *Greff*. C'est une répétition sur laquelle le questionné insiste pour agacer sa coénonciatrice qui ne cesse d'en rectifier la prononciation à partir de sa place sur les rangs de l'opposition. Et une apostrophe affective *chère madame* pour adoucir la situation conflictuelle et agacer davantage la députée. La relation interpersonnelle qui les relie est loin d'être de l'ordre de l'affect. L'apostrophe *madame la ministre*, indique un changement de statut en coénonciation voulu par le ministre qui reprend la même apostrophe utilisée en ouverture de son allocution : la députée devient la collègue de son coénonciateur.

- 24 Tous ces SND qui représentent l'acte de langage s'adresser à autrui en l'apostrophant, assurent la fonction de mise en discours de l'exercice institutionnel Q/R. Ils y jouent donc le rôle de marqueurs de coénonciation.

6. L'environnement discursif de la forme d'adresse en tant que SND :

- 25 – **Les pronoms personnels et les indicateurs spatio-temporels :**
- 26 Lors de la production de cet exercice, d'autres procédés de mise en discours, au niveau des marqueurs de la coénonciation, complètent le spectacle linguistique. Ils consistent en l'emploi, par les coénonciateurs, d'outils linguistiques pour s'inscrire et se réinscrire dans le discours. Ils y attestent ainsi leur présence réelle et effective. Cette présence se réalise dans le genre de discours QG par l'association d'unités linguistiques appelées déictiques dont font partie les pronoms personnels en plus des formes d'adresse et les indicateurs spatio-temporels. Ils participent de l'ancrage des participants dans le discours produit dans la mesure où : « le discours est une énonciation en acte, et cet acte est d'abord un acte de présence : l'instance de discours n'est pas un automate qui exerce une capacité de langage, mais une présence humaine, un corps sensible qui s'exprime » (Fontanille 2003 : 81).
- 27 Dans les QG, le sujet questionnant se confirme en tant que *je* ou *ego* (en utilisant les pronoms personnels *je* et/ou *nous*) qui s'adresse à un *tu / vous* et à des participants ratifiés *vous*. Au plan coénonciatif, *je* utilise *nous* et s'adresse à son coénonciateur en employant *vous*. Le *nous* peut comprendre uniquement *je*, dans ce cas on parle de *nous* exclusif. Il peut aussi inclure *vous* et *il(s)* : les membres du gouvernement et de la majorité.
- 28 Dans le discours de la députée, la coénonciatrice s'adresse au ministre par : A (1) **vous** avez annoncé. B (1) **vous nous** avez menti. C (1) **vous** baissez le pouvoir d'achat. Et dans celui du ministre, le questionné répond à la députée par : A (2) si **je** tentais de résumer votre question. B (2) **je** l'ai bien comprise. C (2) **vous nous** accuseriez de diminuer le pouvoir d'achat des français. D (2) ceux qui **nous** ont précédés et dont **vous** faisiez partie. E (2) le pouvoir d'achat que **vous** aviez promis.... F (2) **je vous** renvoie...
- 29 La variation et la variabilité du système des pronoms dans les discours des deux coénonciateurs mettent en exergue la complexité de ce système dans les QG. En effet, dans A(1) le pronom **vous** réfère au ministre seul. Par contre, dans B(1) et C(1), il est inclusif, il réfère au ministre et au gouvernement dont il fait partie. Le pronom **nous** dans B(1)

inclut la coénonciatrice, la Représentation nationale et les citoyens français. Au niveau du discours du questionné, nous constatons qu'il utilise, dans A, B et F(2), le pronom personnel **je** au singulier pour inscrire sa présence et son engagement dans la coénonciation. Mais, il utilise le **nous** qui fait référence au nouveau gouvernement dans C et D(2) ; et le **vous** exclusif qui réfère à la députée dans C(2) et F(2) par opposition à **vous** inclusif dans D(2) et E(2).

- 30 En plus des pronoms personnels, les indicateurs spatio-temporels participent, eux aussi, de la mise en spectacle linguistique de l'exercice institutionnel Q/R basé sur un rituel d'adresse préétabli par la scène institutionnelle. Cette mise en spectacle représente « l'ensemble des opérations linguistiques par lesquels le réel est représenté. Le spectacle linguistique se substitue ainsi au réel, le masque et le manque, tout en posant son existence » (Détrie *et al.* 2017 : 186).
- 31 Comme on distingue texte et discours, énoncé et énonciation, il y a lieu de distinguer aussi temps de l'énoncé et temps et lieu de l'énonciation. Les premiers servent, en combinaison avec d'autres unités linguistiques, à produire un énoncé et le situer dans un espace et une chronologie déterminés. Et les seconds l'actualisent en tant que produit accompli dans le temps et l'espace. Dans les QG, nous relevons la coexistence des deux types : les marqueurs de la personne et les indicateurs spatio-temporels. En effet, l'énonciateur s'approprie la langue pour produire un énoncé. Mais pour l'actualiser et le rendre effectif, il a besoin d'actions qu'il accomplit dans une chronologie et un espace précis :



Le co(n)texte de production et d'actualisation de la question



Le co(n)texte de production et d'actualisation de la réponse

32 – **Les actes de langage sous jacents**

33 La discoursivisation est aussi assurée par d'autres opérations discursives : les actes de langage. Leur production et actualisation dans le discours est le résultat de la transformation de la langue en discours. Ils fonctionnent comme des *relationèmes* (Kerbrat-Orecchioni 2010 : 69) dans l'instauration de la relation interpersonnelle entre l'énonciateur, son coénonciateur et les autres participants dans la sphère de communication. Ces relationèmes déterminent la nature de la relation établie entre les actants : elle peut être soit une relation de proximité ou de distance, d'égalité ou de hiérarchie, ou encore de consensus ou de conflit.

34 Le questionneur ne se contente pas de poser la question. Avant d'y procéder, il commence, d'abord, par argumenter et défendre le bienfondé de son intervention et sa position envers le programme du ministre questionné et donc du gouvernement dont il fait partie. Puis, il questionne directement son coénonciateur en respectant les normes de la question dans l'hémicycle : *remercier* le président de séance, *exposer* le sujet de la question, *argumenter* le motif de la question, enfin, *poser* la question au coénonciateur direct. Il en va de même pour le questionné qui répond à la question : en respectant le même protocole d'ouverture : *remercier* puis *répondre* en *réfutant* ou *réaffirmant* par des arguments les propos du questionneur. A ce stade, la question et la réponse fonctionnent, en plus de l'adresse, comme des opérations discursives qui complètent les modalités de la discoursivisation et de la mise en spectacle linguistique dans le processus de coénonciation qui différencie le genre du discours QG des autres discours.

35 – **Le non verbal :**

36 Le lecteur, en s'attardant sur l'extrait présenté dans son intégralité, remarquera des indications de transcription qui appartiennent à la convention de transcription ICOR⁴. Au sein de l'extrait transcrit, figurent des notes de commentaire émanant de nous ((COM :)). Elles servent à ajouter des explications ou des remarques relatives à des façons d'écrire, de prononcer, de réagir, de présenter son discours. Parmi ces indications certaines renvoient aux gestes et postures adoptés par les coénonciateurs lors de la réponse et de la question, ainsi qu'aux réactions des participants ratifiés aux propos des deux

coénonciateurs (Cf. EL FELLAH 2017). Il s'agit du non-verbal qui entre dans la mise en place et la production effective du microdiscours Q/R et du macrodiscours QG.

37 – **Le non verbal individuel :**

38 **La distribution du tour de parole :** quand le président de séance exécute le rôle qui lui est institué par l'exercice institutionnel Q/R, par la scène institutionnelle l'Assemblée nationale et par le genre du discours QG lui-même, il accompagne son énonciation *la parole est à* par un changement de la posture corporelle en direction du questionneur (figure 1) et en direction du questionné (figure 2)



Figure 1



Figure 2

39 **La question :** en s'adressant à son coénonciateur direct, la députée accompagne ses propos de gestes de la main chaque fois qu'elle utilise *vous*. Ce pronom de cinquième personne fait partie des unités linguistiques et discursives qui précèdent et se placent après les apostrophes que la députée a utilisées dans son discours adressé à son coénonciateur.



Figure 3 : l'une des formes mimogestuelles de la députée accompagnant l'adresse dans la question

40 – **La réponse** : il en est de même pour le questionné.



Figure 4 : l'une des formes mimogestuelles d'adresse accompagnant l'adresse dans la réponse

41 – **Le non-verbal collectif**

42 Pendant le déroulement de l'exercice institutionnel Question/Réponse, les participants interfèrent dans les deux discours en cours de production par le questionneur et le questionné (figure 5). Ces réactions peuvent prendre la forme d'applaudissements, de cris de mécontentement (en situation de conflits), de bruits (tapage par le claquement des pupitres), position debout dans les rangs (manifestation de la colère, du soutien), entrent dans la mise en place de ce genre de discours et participent de sa particularité discursive et interactionnelle.



Figure 5 : L'environnement de production de la question et de la réponse : le non-verbal (les applaudissements, les cris,...)

Ainsi, tous ces éléments réunis mettent en valeur les principaux actes de langage, questionner, répondre en s'adressant directement à son coénonciateur, qui régissent le genre de discours

43

QG

et contribuent à son actualisation en tant que produit collectif. Ce constat nous amène à partager l'idée de Paveau sur le rôle des affordances dans la construction et l'actualisation du discours : « Cela implique une conception du langage comme activité située et non plus autonome, articulée sur les autres activités humaines et inscrite dans l'environnement humain et non humain, et non plus seulement interindividuelle. Dans cette perspective, les objets naturels et artificiels constituent des contributeurs à la production des discours et non plus un simple décor de l'activité de langage » (2012 : 53).

Conclusion

- 44 Il est indispensable de prendre en considération le SND, en l'occurrence les FNA, dans les QGen co(n)textualisation(s), c'est-à-dire, dans ses environnements **discursif** : l'ensemble des opérations discursives y compris les actes de langage, le non-verbal (les participants ratifiés et non ratifiés) et le rituel préétabli par la scène institutionnelle (question/réponse/distribution des tour de parole),
- de production** : le cadre participatif (la sphère coénonciative), l'hémicycle (la sphère institutionnelle), l'Assemblée (la sphère de situation), et

d'actualisation

: le jour de la diffusion en direct sur les chaînes FR3 et LCP-Cette dernière dimension montre tout particulièrement que les formes d'adresse sont nécessaires dans ce type de discours. Elles déterminent le statut institutionnel, préétabli des participants par la scène institutionnelle. Elles définissent le rôle participatif des coénonciateurs dans la coénonciation et déterminent leurs portraits institutionnel et discursif. Aussi délimitent-elles la relation coénonciative par le mouvement du système d'adresse dans ce discours. Leur absence altère la nature même de ce discours régi par un rituel d'adresse préétabli par la scène institutionnelle. Ainsi le récepteur ordinaire et/ou le chercheur seront devant une trace écrite plate. Une platitude due à l'absence de la trace effective liée au verbal, au non et au para-verbal qui jalonnent l'environnement de l'adresse

BIBLIOGRAPHIE

- Benveniste É., 1970/1974, « L'appareil formel de l'énonciation », *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard, 79-88.
- Cabasino F., 2010a, « Des formules rituelles de l'adresse au conflit verbal personnalisé dans l'espace parlementaire », in Kerbrat-Orecchioni (éd.), 169-200.
- Cabasino F., 2010b, « L'injure a-t-elle droit de cité dans l'interpellation ? Le cas du débat parlementaire ». *CORELA 3*, [en ligne] <http://corela.revues.org>.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse des discours*, Paris : Seuil.
- Détrie C., 2009, « Le détachement apostrophique modifie-t-il l'organisation prédicative de l'énoncé hôte ? », in Evrard I., Pierrard M., Rosier L. et van Raemdonck D. (dir.), *Représentations du sens linguistique III*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, 61-74.
- Détrie C., 2010, « les formes nominales d'adresse dans les « QG » : de la syntaxe aux effets de sens », in Kerbrat-Orecchioni (éd.), 143-168.
- Détrie C., Siblot P., Verine B. et Steuckardt A. (éd.), 2017, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.
- Dubois J. et al., 2007, *Linguistique & sciences du langage*, Paris : Larousse.
- Ducrot O. et al., 1995, *Nouveau Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage*. Paris : Seuil.
- EL Fellah S., 2017, « Les postures corporelle et coénonciative dans le genre de discours QG », *Cahiers LINGUATEK 1-2*, (Roumanie).
- Fontanille J., 2003, *Sémiotique du discours*, Limoges : PULIM.
- Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.
- Goffman E., 1987, *Façons de parler*. Paris : Minuit.
- Guilbert Th., 2011, *Discours en contexte*. Paris : PUF.
- Haillet P., 2007, *Pour une linguistique des représentations discursives*. Bruxelles : De boeck.

- Kerbrat-Orecchioni C., 2005, *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), 2010, « S'adresser à autrui : les formes nominales d'adresse en français », Chambéry : Éditions de l'Université de Savoie (coll. Langages n° 8).
- Lagorgette D., 2003, « Termes d'adresse, insulte et notion de détachement en diachronie : quels critères d'analyse pour la fonction d'adresse ? », *Cahiers de praxématique* 40, 43-70.
- Maingueneau D., 2009, « Auteur et image d'auteur en analyse du discours », *Argumentation et Analyse du Discours* 3, <https://journals.openedition.org/aad/660>
- Neveu F., 2003, « Grammaire de l'adresse. Aspects de la discontinuité syntaxique ». *Cahiers de praxématique* 40, 7-19 et 27-42.
- Neveu F., 2011, *Dictionnaire des sciences du langage*. 2ème édition. Paris : Armand Colin.
- Paveau, M-A., 2012, « Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition », *Synergies* 9, 53-65.
- Sinclair J., 1996, *Preliminary recommendations on corpus typology*, s. l. : EAGLES / CEE.

ANNEXES

Corpus

Convention de transcription : ICORhttp://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf

Extraits des Questions au gouvernement du mardi 9 octobre 2012. En direct de l'Assemblée Nationale sur les chaînes France3 et LCP à 15h

<http://www.lcp.fr/emissions/les-questions-au-gouvernement/vod/139955-seance-du-mardi-9-octobre-2012>

L'extrait commence à partir de 15min 50sec

Question sur : le budget 2013. Les classes moyennes sont menacées

L'orchestrateur

PRES = Claude BARTOLONE, président de l'Assemblée Nationale et président de séance

La députée

CG = Claude GREFF, députée du groupe Union pour un Mouvement Populaire

Le ministre

JC = Jérôme CAHUZAC, ministre délégué chargé du budget

(1)PRES la parole est à madame Claude greff(.)

(2)CG merci **monsieur le président(.) mes chers collègues(.)** ma question s'adresse à monsieur le premier ministre(.) vous avez annoncé qu'un seul français sur dix serait touché par l'augmentation des impôts(.) vous nous avez MENTi/(.) car VOS mesures fiscales pour le projet de loi de finances de deux mille treize touchent tous les français /(.) tant par l'impôt direct qu'indirect(.) les familles de classe moyenne ne sont d'ailleurs pas épargnées (.) oui/(.) par VOS mesures vous baissez le pouvoir d'achat des français(.) avec l'abaissement du plafond du quotient familial(.) il y aura plus de FAMILLES qui paieront l'impôt/(.)C'EST INDÉNIABLE(.) **monsieur le premier ministre/(.)** après avoir tant décrié pendant la campagne électorale(.) le gel du barème de l'impôt sur le revenu au : jourd'hui vous êtes élus et VOUs le maintenez(.) et avec le bloc : age des déductions fiscales pour les parents qui travaillent et qui DOivent faire garder leurs enfants(.) vous ne leur donnez plus la possibilité de déduire de leurs impôts(.) les frais de garde/(.) il en est de même

pour tous les emplois familiaux(.) tout comme pour la déduction des frais kilométriques qui aidaient ceux qui eux allaient travailler/.(.)C'EST ça le quotidien des familles.(.)

MONsieur le premier ministre//(.) d'ailleurs pour ces familles-là vous aviez déjà supprimé les heures supplémentaires qui étaient pour elles une source de revenu NON NEgligeable(.)/et ce matin encore//(.). nous apprenons que vous avez créé un malus pour les voitures familiales/.(.) vous ne pénalisez pas les familles(.) là (.) cette fois avec cette mesure//(.)**MONsieur le premier ministre//(.)** et comme cela ne vous suffit pas// vous ne m'écoutez pas// vous allez jusqu'à augmenter la redevance télé// ((cris et applaudissements)) mais que les français ne s'inquiètent pas(.)//&

(3)PRES & [s'il vous plaît(.).s'il vous plaît//] & (4)CG & PERsonne ne sera épargné//(.). vous vous attaquez même aux retraités/.(.) en leur imposant une cotisation supplémentaire sur leur pension /.(.) donc/.(.)vous augmentez bien les impôts//qu'ils soient directs et indirects//(.). et que dire de cette FAMEuse CHASSE aux sorciè : res pour les fumeurs et les buveurs de bière//((exclamations et applaudissements)) VOilà comment on passe d'un discours ELEctoraliste à la réalité d'une crise que vous avez niée durant QUATre ans//(.). en fait votre seule solution.(.) c'est de faire payer neuf français sur DIX//(.). et tous les matins//vous nous annoncez une MAUVaise nouvelle//(.).&

(5)PRES & [merci] &

(6)CG & demain **monsieur le premier ministre//**ce sera & ((COM : applaudissements sur les bancs de l'opposition))

(7)PRES & la parole est à monsieur le ministre délégué chargé du budget jérôme cahuzac / (.)

(8)JC merci **monsieur le président(.). madame la députée(.). madame la ministre(.)** au fond(.). si je tentais de résumer votre question.(.) pour autant que je l'ai bien comprise.(.) vous nous accuseriez de diminuer le pouvoir d'achat des français.(.) lors même que ceux qui nous ont précédés >>et dont **vous** faisiez partie<<(.). auraient veillé avec un soin jaloux (.) leur maintien ou alors leur augmentation.(.) il se trouve >>**MAdame graff**<< ((COM : réaction de la députée sur la prononciation de son nom : Greff)) que le pouvoir d'achat que vous aviez promis d'augmenter(.). au MIEux(.). a stagné/.(.) au PIRE(.). a baissé/.(.) et je vous renvoie aux documentations officielles/.(.) et qui indiquent très clairement que le pouvoir d'achat par unité de consommation/ >>je vois à votre sourire que je vous convaincs<< que le pouvoir d'achat par unité de consommation de nos concitoyens a stagné ou a baissé//(.). >>c'était d'ailleurs bien normal<<(.). car à partir du moment où vous décidiez de réformer l'ISF >>c'est-à-dire de vous priver d'une recette de deux milliards d'euros il fallait aller la trouver ailleurs<<(.). et c'est aux classes moyennes que vous l'avez demandé(.)// ((applaudissements)) à partir du moment où vous avez essayé ((applaudissement)) d'augmenter la tva / >>c'est pour faire payer tout le monde<<(.). il fallait bien trouver les recettes ailleurs//(.). et c'est aux classes moyennes que vous vous apprêtiez à les trouver//(.). ((applaudissements)) alors/.(.) comme vous étiez ministre chargée de la famille.(.) vous développez votre question à partir de la réforme du quotient familial/.(.) vous savez bien.**MAdame GRAff/**(.) ((COM : Claude GREFF corrige : Greff)) le quotient familial représente une enveloppe de treize à quatorze milliards d'euros/.(.) treize à quatorze milliards d'euros/.(.) à partir desquels quatre cent cinquante millions d'euros vont être distraits pour aider.(.) non pas les familles qui paient l'impôt sur le revenu/.(.) mais celles qui en ont besoin au titre de l'allocation de rentrée scolaire/.(.) **MAdame graff**(.) ((COM : cris sur les bancs UMP, Claude GREFF corrige : GREFF)) n'y voyez pas malice(.). **CHÈre madame/**(.) >>je vais vous appeler **MAdame la ministre** si cela vous fera plaisir<< ((applaudissements) &

(9)PRES & [allez(.) allez(.) s'il vous plaît/] &
 (10)JC & **MAdame la ministre**/(.) n'y voyez-vous donc pas malice//(.)
 ((applaudissements, cris)) ((COM : même réaction de madame GREFF sur la prononciation de son nom)) si je me permets d'indiquer que la politique de ce gouvernement sera radicalement différent de *celle*.(.) auquel vous avez appartenu// (.) ((cris sur les bancs UMP)) et les français nous en sauront gré//(.) ((applaudissements))
 ((COM : Fin de l'extrait. Durée 3min 46s))

NOTES

1. « Quelle syntaxe pour les termes d'adresse ? La question posée par cette réflexion méthodologique, conçue comme un préambule à l'étude de Dominique Lagorgette, a pour objectif de replacer la grammaire de l'adresse dans la problématique de ce que l'on appelle le détachement, afin de souligner la permanence des difficultés descriptives et théoriques de ce type de segment. L'orientation principalement syntaxique n'entend pas signifier qu'il s'agit de la perspective la plus déterminante sur la question des termes d'adresse, qui appelle [...] une approche à dominante énonciative et pragmatique. Mais, comme les autres formes de discontinuité structurelle de l'énoncé, les segments en adresse interrogent les frontières de la syntaxe en ce qu'ils sont situés au centre de la relation entre la constituance d'une entité syntaxique et la linéarisation de ses parties constitutives. À cet égard, les problèmes qu'ils posent de ce point de vue ne sauraient être négligés sans dommage pour l'analyse » (Neveu 2003 : 27).

2. « [...] on distingue habituellement le contexte (données perceptibles d'ordre linguistique : un énoncé peut être précédé ou suivi par d'autres énoncés [...]), la situation (données perceptibles en parallèle avec les séquences sonores et/ou écrites que l'on interprète - par exemple, les mimiques et/ou les gestes qui accompagnent éventuellement la production de discours, le lieu où l'on se trouve, ce vers quoi se dirige le regard du locuteur, etc.) ainsi que les savoirs accumulés [...]. Nous préférons le terme d'environnement discursif (cf. Haillet, 2002) qui correspond à ce que Prieto appelle circonstances, et qui englobe tant le contexte et la situation (données directement perceptibles) que les savoirs accumulés dont on dispose au moment où on attribue un sens à une séquence sonore ou écrite ». (Haillet 2007 : 15-16).

3. « Par termes d'adresse, on entend l'ensemble des expressions dont le locuteur dispose pour désigner son allocataire [...] Ces expressions ont très généralement, en plus de leur valeur déictique [...], une valeur relationnelle, servant à établir entre les interlocuteurs un certain type de lien socio-affectif (dans une conception étendue de la deixis, on dira que ces expressions relèvent à la fois de la « deixis personnelle » et de la « deixis sociale » [...]) (Ils) se répartissent en deux catégories : les pronoms d'adresse (Tu et Vous) [...] Les noms d'adresse qui comportent de nombreuses sous-classes [...]: noms propres [...], termes de parenté [...], titres, termes de profession, termes affectueux ou injurieux, ainsi bien sûr que ces appellatifs « passe-partout » que sont Monsieur/Madame/Mademoiselle [...] (Ils) ont des fonctions diverses : interpellation et désignation de l'interlocuteur, marquage de fin d'un tour de parole et désignation du « successeurs », marquage de la relation, etc. » (Kerbrat-Orecchioni in Dictionnaire d'analyse du discours 2002 : 31).

4. http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf

RÉSUMÉS

Les différents travaux de recherche en analyse du et des discours basés sur des corpus multimodaux ne limitent plus le langage à des formes et des règles, aussi évitent-ils de le réduire à l'utilisation de structures, de mots, ou de signes à deux facettes signifiant et signifié. D'emblée, dans un énoncé ou une énonciation voire dans un discours, chaque mot / acte de langage trouve sa légitimité d'utilisation dans le rapport qu'il entretient avec les unités linguistiques et les unités de sens qui le précèdent et celles qui le suivent, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. En effet, la valeur et le rôle de tout praxème s'appréhendent dans sa place au sein de l'unité minimale qu'est l'énonciation et dans la prise en considération des paramètres linguistiques et extralinguistiques œuvrant à son actualisation dans le discours, donc de la prise en compte de la *discursivisation*

. Il en ressort que, la forme et la règle déterminent, certes, la fonction de l'observable langagier mais ne mettent pas en évidence sa valeur discursive. Pour illustrer ce fait, nous aborderons la question de la fonction énonciative et de la valeur énonciative du syntagme nominal détaché représenté par les formes d'adresse dans le genre de discours

Questions au gouvernement(QG)

. Nous procéderons en relevant les syntagmes nominaux détachés et en les analysant hors et dans leur co(n)texte de production pour aboutir à la conclusion que le syntagme nominal détaché (SND) est très important dans ce genre du discours. Pour ce faire, nous présenterons un extrait d'une séance de

QG.

The research works in analysis of speeches based on multimodal corpuses do not limit any more the language to forms and rules, also they avoid reducing it to the use of structures, words, or signs in two facets the signifier and signified. Straightaway, in a statement or an enunciation even in a speech, every word/act of language finds its legitimacy of use in the relation which it maintains with the linguistic units and the units of sense preceding it and those who follow it as well to the paper as to the oral. Indeed, the value and the role of any word arrest in its place within the minimal unity "the statement" and thus in the extra linguistic and linguistic taking into consideration of the parameters working in its updating in the speech of the consideration of the

discursivisation

. It emerges from it that, the form and the rule determine, certainly, the function of observable linguistic but do not highlight its discursive value. To illustrate this fact, we will approach the question of the "enunciative" function and the "enunciative" value of the detached noun phrase represented by the forms of address in the kind of speech

Questions to the government

(QG). We shall proceed to find the group nominal detached by analyzing them except and in their co (n) text

of production to end in the postulate according to which the detached noun phrase (DNP) is very important in this kind of speech. To do it, we will present an extract of a session of QG.

INDEX

Mots-clés : Formes nominales d'adresse, Coénonciation, Détachement syntaxique, (dé)co(n)textualisation.

Keywords : Nominal forms of address (NFA), Co-enunciation, Syntactic detachment, "(de)co(n)textualisation".

AUTEUR

SOUAD EL FELLAH

PRAXILINGUMR 5267 ITIC Université Paul Valéry Montpellier 3